AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200040509-20240328-DE2024046-DE

en date du 10/04/2024 ; REFERENCE ACTE 2024/046 7.5.2. Subventions accordées



# **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -Séance du 28 mars 2024 à 18h

Président: Monsieur Denis BENOIT Date de convocation: 14 mars 2024

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Le 28 mars 2024, à 18h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Coloriage à Crest en session ordinaire, sous la présidence de Denis BENOIT, Président.

Présents	Jean Christophe AUBERT; Ruth AZAÏS; Dominique BALDERANIS; Jean-Louis BAUDOUIN; Denis BENOIT; Rodène BODIN-CASALIS; François BROCARD; Cédric FERMOND; Thierry GUILLOUD; René-Pierre HALTER; Philippe HUYGHE; Stéphanie KARCHER; Christophe LEMERCIER; Muriel LORENZETTI; Gilles MAGNON; Damien MARCHÉ; Hervé MARITON Catherine MERIEAU; Franck MONGE; Hélène PELAEZ-BACHELIER; Jean Pierre POINT; Patricia PUC; Nicolas SIZARET; Boris TRANSINNE et Frédéric TRON.
Pouvoirs	Marcel BONNARD à Jean Louis BAUDOUIN; Danielle BORDERES à Stéphanie KARCHER; Anne Marie CHIROUZE à Ruth AZAÏS; Audrey CORNEILLE à Jean Pierre POINT; Agnès FOUILLEUX à Rodène BODIN-CASALIS; Caryl FRAUD à Boris TRANSINNE; Dominique MARCON à René-Pierre HALTER; Jean-Marc MATTRAS à Franck MONGE; Morgane PEYRACHE à Christophe LEMERCIER; Jean Philippe ROCHE à Muriel LORENZETTI et Arnaud VANNIER à François BROCARD.
Absents	Dominique DELAYE ; Sarah DUVAUCHELLE et Frédéric TEYSSOT ;
Secrétaire de séance	Catherine MERIEAU

### Subvention 2024 - Association Les P'tits Bouts

Le Conseil,

## Rappel du contexte

L'association Les P'tits Bouts est un acteur de la politique petite enfance de la CCCPS qui, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale 2023-2027 signée avec la Caisse des Allocations Familiales et par la convention d'objectifs et de moyens 2023-2024 liant l'association les P'tits Bouts et la CCCPS, met en place une partie de la politique petite enfance de la CCCPS par la gestion d'une micro-crèche de 12 places à Saillans pour les 0-5 ans. L'association a sollicité une subvention de 50 000 euros.

### Objet de la délibération II.

Après les avoir reçus et analysés la demande, et au vu du contexte budgétaire de la 3cps, il est proposé au Conseil Communautaire d'attribuer pour 2024 selon les conditions prévues à la convention d'objectifs et de moyens 2023-2024, une subvention de 22 000 €.

Le versement de cette subvention de fonctionnement s'effectue à 80% en année N, puis, aux vues des états financiers et sur présentation du compte de résultat de l'association de l'année N, à 20% en année N+1.

#### III. Visas

VU l'avis favorable de la Commission petite enfance, enfance et jeunesse du 6 Février 2024, concernant le versement de la subvention ;

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200040509-20240328-DE2024046-DE en date du 10/04/2024 ; REFERENCE ACTE : DE2024046



# DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -Séance du 28 mars 2024 à 18h

<u>Président</u>: Monsieur Denis BENOIT <u>Date de convocation</u>: 14 mars 2024

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

VU la Convention d'objectifs et de moyens 2023/2024 liant l'association Les p'tits bouts et la CCCPS, ayant pris effet le 1<sup>er</sup> Avril 2023.

VU l'avis de la commission finances du 12/03/2024

### IV. Délibéré

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communautaire décide après avoir débattu :

- 1) d'approuver le versement d'une subvention de fonctionnement de 22 000 euros à l'association les P'tits Bouts en 2024.
- 2) d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents liés à la mise en œuvre de la présente délibération.

### V. Résultat du vote

Délibération adoptée à l'unanimité.

### VI. Annexe

La présente délibération ne comporte aucune annexe.

Catherine MERIEAU Secrétaire de séance

winy

Le 28 mars 2024 Au registre sont les signatures Denis BENOIT

Président

HES DU CRESTON